



Diplôme national du brevet

Session juin 2023 – résultats provisoires de l'académie de Strasbourg



En juin 2023, sur 22 553 candidats présents à l'examen du diplôme national du brevet (DNB), 89,9 % ont obtenu leur diplôme. Le taux de réussite de la série générale est de 91,8 %, contre 72,7 % pour la série professionnelle. Les filles ont un taux de réussite supérieur de 5,5 points à celui des garçons. Elles sont également plus nombreuses à obtenir une mention : 78,3 % des candidats contre 70,4 %.

22 553 présents
20 277 admis
+ 1,1 par rapport à 2022
74,3 % de mentions
92,7 % de réussite chez les filles

REPÈRES

Les résultats par série

Comme depuis 2018, l'obtention du diplôme national du brevet repose sur des points cumulés au contrôle continu et aux épreuves du contrôle final. L'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture représente 400 points. Depuis la session 2018, les épreuves de l'examen final sont notées sur 400 points. L'élève est reçu s'il cumule 400 points sur un total de 800.

	Séries		Ensemble
	générale	pro	
Présents	20 268	2 285	22 553
Admis	18 616	1 661	20 277
% réussite	91,8	72,7	89,9
Évol° /2022(pts)	+1,6	-3,0	+1,1

Source : MENJ-Cyclades

▲ La série générale, qui regroupe 89,9 % des présents, détient le taux de réussite le plus élevé 91,8 %, en hausse par rapport à 2022 de 1,6 point. La série professionnelle (10,1% des présents) affiche un taux de réussite plus faible (72,7 %), et enregistre une baisse de 3,0 points par rapport à la session précédente.

Les résultats par département

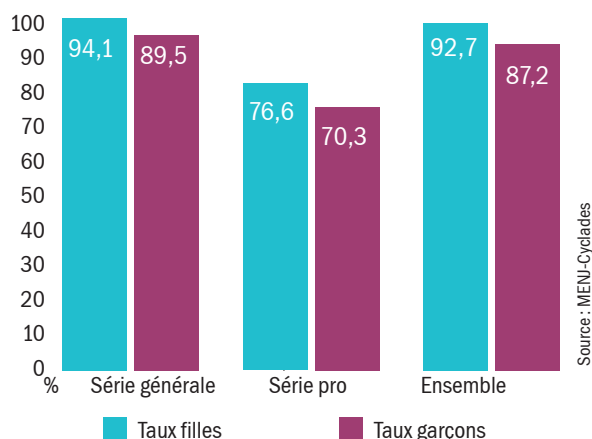
Cette année aussi, le Haut-Rhin affiche un taux de réussite équivalent à celui du Bas-Rhin (89,8 % contre 90,0 % toutes séries confondues). Avec 7,3 points d'écart en faveur du Haut-Rhin, la différence est plus marquée dans la série professionnelle. Pour la série générale, la différence (0,6 point) est légèrement en faveur du Bas-Rhin. Le taux de réussite pour l'ensemble des deux séries augmente entre 2022 et 2023 dans le Bas-Rhin (1,3 point) comme dans le Haut-Rhin (0,9 point). Dans la série professionnelle, le Bas-Rhin connaît une baisse (1,7 point) ainsi que le Haut-Rhin (4,2 points).

	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Générale	92,1 %	91,5 %
Professionnelle	69,3 %	76,6 %
Ensemble	90,0 %	89,8 %

Source : MENJ-Cyclades

Les résultats filles/garçons

Autant de filles que de garçons se sont présentés à l'examen en juin 2023. Comme tous les ans, les filles réussissent mieux dans les deux séries : elles sont 92,7% à obtenir leur diplôme, soit 5,5 points de plus que les garçons.



Les mentions

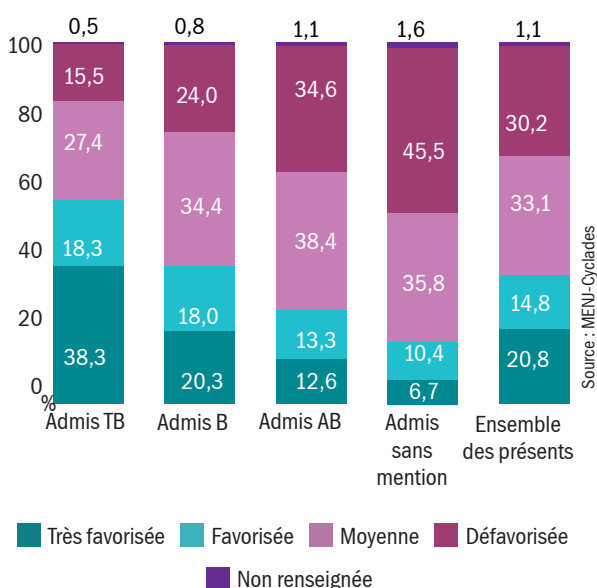
Mention	Série		
	Générale	Pro	Ensemble
TB	7 127	86	7 213
B	4 889	330	5 219
AB	3 774	550	4 324
% de mentions	77,9	42,3	74,3

Source : MENU-Cyclades

▲ Près de huit candidats présents sur dix ont obtenu une mention dans la série générale (77,9 %), soit une hausse de 4,7 points. Dans la série professionnelle, ils sont 42,3 % à bénéficier d'une mention, taux inférieur de 0,6 point à celui de 2022. 35,2 % des candidats de la série générale ont décroché une mention très bien, alors qu'ils ne sont que 3,8 % dans la série professionnelle.

L'origine sociale

La réussite au DNB est très dépendante de l'origine sociale des candidats. La quasi-totalité des élèves issus d'un milieu très favorisé obtient le brevet (98,3 %). Parmi les candidats issus d'un milieu défavorisé, le taux de réussite est inférieur de 17,9 points. 38,3 % des lauréats ayant obtenu une mention très bien sont issus d'un milieu très favorisé ou favorisé. Plus de quatre candidats sur dix admis sans mention est originaire d'un milieu social défavorisé (45,5 %).



Les séries du DNB

Série générale

Élèves des classes de troisième générale de collège.

Série professionnelle

Élèves de troisième prépa métiers...

Définitions

Taux de réussite

Rapport du nombre d'admis au nombre de candidats présents. On considère comme présent un candidat ayant participé au moins à une épreuve.

L'origine sociale

Elle est déterminée à partir des professions et des catégories socioprofessionnelles :

- Très favorisée : chefs d'entreprise de dix salariés et plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles
- Favorisée : professions intermédiaires, retraités cadres et des professions intermédiaires
- Moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants, employés
- Défavorisée : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs et autres inactifs.

Source

Les données sont issues de l'application Cyclades utilisée par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse pour la gestion du DNB. Les données sont provisoires car elles n'intègrent pas la session de remplacement du mois de septembre.